

Règlement
« La Rencontre de toutes les danses »
Édition 2025

Présentation de l'événement :

La Rencontre de toutes les danses est une manifestation à mi-chemin entre une démonstration et un concours de danse. **L'objectif de la manifestation n'est pas la compétition mais bien le partage et l'échange à travers la danse.**

La manifestation est ouverte à tous les danseurs et danseuses, **quels que soient le style et le niveau de danse**. Les participant(e)s ont la possibilité de s'inscrire à deux. La priorité sera donnée aux étudiant(e)s.

Inscription :

Pour participer, merci de remplir le formulaire en ligne : [Appel à candidature à La rencontre de toutes les danses - Crous de Strasbourg](#)

La participation est gratuite.

Le comité d'organisation, en fonction du nombre de participants, adaptera le format de la soirée et son processus de sélection. Il se réserve donc le droit d'accepter ou de refuser des candidatures.

En cas d'acceptation de votre candidature, le participant / la participante **s'engage à être présent à la manifestation de 18h45 à 22h30**. La soirée débutera à 20h.

Déroulé de l'événement :

La Rencontre de toutes les danses met en lumière « **la performance improvisée** ». Un DJ et des musiciens présents sur scène proposeront pour chaque passage une musique sur laquelle les danseurs et danseuses improviseront une danse.

Au fur et à mesure des passages, les performances pourront évoluer. Les danseurs et danseuses devront intégrer dans leur prestation un thème imposé (tiré au sort), un objet ou un élément supplémentaire désigné par l'organisation.

Un jury désignera les prestations les plus convaincantes.

Exploitation de l'image :

Le participant / la participante autorise la captation sonore/vidéo/photo liée au projet, étant entendu que l'utilisation de la bande sonore/vidéo/photo n'a pour objet que l'archivage des événements réalisés par le Crous, à des fins promotionnelles.

A ce titre, le participant / la participante cède gratuitement son image et le Crous s'engage à n'en faire aucune commercialisation.